

## Municipalité de Saint-Anicet



### AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**, par le soussigné, directeur général et secrétaire-greffier de la susdite municipalité, donne avis public conformément à l'Article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal, **le mercredi 1 octobre 2025 à 19h00**, à la salle du conseil, au 333, avenue Jules-Léger, à Saint-Anicet le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Au cours de cette session, le Conseil doit statuer sur les demandes suivantes :

---

***Nature et effets : 2025-0008***

La demande de dérogation mineure vise à permettre l'implantation d'une remise avec une marge de recul avant de 4 pieds (1,22 m) au lieu de 6m comme prescrite au Règlement de zonage no 308, grille des spécifications de la zone V-10.

***Identification du site concerné : 222, 87<sup>e</sup> avenue***

---

***Nature et effets : 2025-0011***

La demande de dérogation mineure vise à autoriser la construction d'un garage détaché d'une hauteur de 8,53 m plutôt que la hauteur maximale de 6,7m comme prescrite à l'article 5.3.1 du Règlement de zonage no 308.

***Identification du site concerné : 329, Avenue de la Fabrique***

---

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes.

PRENEZ AVIS que tout intéressé pourra transmettre ses commentaires écrits relativement à ces demandes de dérogations mineures par courrier ou par courriel aux adresses ci-dessous jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2025 à 15 h 00 :

- Par la poste au 335, avenue Jules-Léger, Saint-Anicet (Québec) J0S 1M0
- Par courriel à l'adresse : [dg@stanicet.com](mailto:dg@stanicet.com)

Donnée à Saint-Anicet, ce 16 septembre 2025.

Denis Lévesque  
Directeur général et greffier trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Denis Lévesque, directeur général de la Municipalité de Saint-Anicet, affirme solennellement que j'ai publié l'avis ci-haut conformément à la Loi, le 16 septembre 2025.

**EN FOI DE QUOI**, je donne le présent certificat le 16 septembre 2025.

Denis Lévesque  
Directeur général et greffier trésorier